

LA

# Petite Tunisie

**ABONNEMENTS :**

Tunis-Tunisie	France
Un an ..... Fr. 10	Un an ..... Fr. 12
Six mois ..... 6	Six mois ..... 7

PAYABLES D'AVANCE

Rédacteur en Chef: Em. LACROIX

Tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration doit être adressé au bureau du Journal  
14, Rue Es-Sadikia — TUNIS

**ANNONCES :**

Annonces diverses..... la ligne	0 40
Réclames.....	0 60
Chronique locale.....	1 50

PAYABLES D'AVANCE

## Dupes ou Complices - Ignobles Manceuvres

Tunis, le 12 Mars 1896

### SUS A MILLET

Il faudrait cependant savoir ce que l'on veut, car au milieu de toutes ces tergiversations, il n'est pas aisé de se faire une idée bien nette sur les sentiments qui animent le Comité de la défense du commerce et de l'industrie envers M. Millet, le canalisateur de nos porte-monnaie.

On dirait vraiment que le régime despotique auquel il nous soumet, depuis qu'il est en Tunisie, a enlevé aux français la conscience de leurs droits les plus sacrés, l'indépendance du caractère et la liberté de penser.

Pour accentuer plus encore le servilisme dans lequel nous nous enlisons, on en est aujourd'hui à solliciter du résident l'autorisation d'ouvrir la bouche lorsque on a quelques réclamations à formuler.

Cependant, il y a quelques jours à peine, fouettée jusqu'au sang par les cerbères de la résidence, la colonie entière s'est levée comme un seul homme pour protester contre le chapardage que l'on préparait contre elle; elle eut, ce jour-là, le courage de signaler les agissements du ministre qui, au mépris des engagements moraux du gouvernement de la République et sans tenir compte de la situation précaire de la colonie, veut absolument, au risque de la conduire à la ruine, lui faire payer des impôts que ses moyens ne lui permettent pas.

Il n'y a pas à s'y méprendre; ce mouvement était entièrement dirigé contre M. Millet.

Depuis, qu'y a-t-il de changé? Rien. L'attitude du Résident démontre, au contraire, qu'il est plus que jamais décidé à faire prévaloir sa politique anti-coloniale.

Alors, comment s'expliquer qu'en présence d'un entêtement aussi irréflecti, nous entendions des gens qui se donnent pour mission de défendre les intérêts de la colonie, invoquer le témoignage du ciel et aussi de l'enfer pour prouver leurs sentiments filiaux envers M. Millet, ce père nourricier d'un nouveau genre?

A entendre ce monde-là, il faut combattre l'idée, la personne, jamais!!!

Si les électeurs abondaient dans cette manière de voir, ils n'auraient alors, qu'à envoyer à la Chambre de Commerce deux ou trois chirurgiens qui feraient certainement une besogne plus propre que les commerçants, qui n'entendent rien à la chirurgie.

Elus, ces deux ou trois praticiens se rendraient chez M. Millet, auquel ils passeraient sous le nez une fiole de chloroforme, après quoi, ils procéderaient à l'opération du trépan pour lui arracher du cerveau l'idée fixe des impôts qui le hante, cela fait, on agirait comme si rien n'était arrivé.

Certainement, voilà un moyen auquel

les combattants d'idées n'ont pas pensé. Néanmoins, il est bon de leur faire remarquer que, même en ce cas, on porte une main sacrilège sur la personne, puisque pour lui démolir son idée, on lui démolit au préalable le crâne.

Franchement, messieurs de la défense du commerce et de l'industrie, votre manie de ne voir partout que des idées à combattre, finira par nous persuader que nous vivons au pays des chimères.

Pourquoi agir avec tant de dissimulation pour dire à un ministre qui veut notre ruine: « Monsieur, nous ne sommes déjà pas heureux, et comme vous voulez nous réduire à la misère en nous faisant payer des impôts qui sont au-dessus de nos forces, c'est contre vous une lutte à outrance que nous allons entreprendre ».

« Notre mot de ralliement sera: « sus à Millet. »

Ce raisonnement serait au moins logique et il correspondrait tellement au sentiment public, que Monsieur Millet ne trouverait pas un laquais à Tunis, pour lui faire soutenir une thèse contraire.

En France, lorsqu'un gouvernement émet des idées qui ne sont pas du goût du pays, celui-ci, par l'intermédiaire des membres du parlement qui le représentent, lui signifie son congé, et personne ne trouve le procédé mauvais.

Pourquoi cette façon de comprendre les choses qui est bonne en France serait-elle mauvaise ici?

Mais pour des raisons incompréhensibles, on préfère s'arrêter aux demi-mesures qui n'aboutissent qu'à des fiascos, ces protestations sont tellement insipides, il s'en dégage une odeur d'encens si acre que le dégoût vous en soulève le cœur.

Aussi, il ne faut point s'étonner, si à la réunion des électeurs qui a eu lieu le 7 mars, on a vu surgir quelques candidatures qui ne représentent que de très loin les vrais sentiments de la colonie.

Quoiqu'il en soit, nous souhaitons quand même un franc et plein succès à la liste de la défense du commerce et de l'industrie, avec l'espoir que les candidats se souviendront qu'on ne les envoie pas à la Chambre de Commerce pour brosser les effets du Résident — encore moins pour lui cirer les bottes.

Plusieurs personnes nous ont exprimé leur étonnement de voir l'honorable M. Proust accepter le patronnage d'individue qui, jusqu'au jour où il s'est fourré dans la gabrie résidentielle par dépit n'avaient eu que des anémities sanglantes à lui décocher à la face et en auraient certainement encore s'il était porté sur la liste adverse.

D'autres, nous ont fait part de l'impression pénible qu'elles avaient ressentie en le voyant, lui qui avait appris la colonie à le connaître sous un jour tout différent, se jeter ainsi pieds et poings liés aux pieds du résident Millet, cet homme incapable et néfaste dont la Tunisie supportera à jamais — en le maudissant — la conception géniale de l'impôt du timbre?

Nous aussi, qui l'avons soutenu depuis neuf ans, nous avons été péniblement affectés de le voir dans le clan des sou-

neurs du résident et nous avons essayé de le faire reculer, de lui faire toucher du doigt le danger qu'il y avait à s'associer en même temps qu'à la défense d'un homme indéfendable, à de honteux trafics; à des dessous touchés, rien n'y a fait.

Qui pouvons-nous? M. Proust désabusé le sur compte du résident Millet et voyant clair le rôle de dupe qu'on aura voulu lui faire jouer, reviendra cile de son erreur passagère, nous en avons la conviction intime. Une brebis peut-elle rester longtemps égarée au milieu d'une bande de loups-cerriers?

### Un Fonctionnaire militant

Depuis que M. Communaux est commissaire-priseur à Tunis nous avons tour à tour pu voir en lui, deux caractères différents: nous l'avons vu d'abord, et non sans plaisir, armé de pied en cap, la lance au poing, se livrer à un assaut en règle contre M. Massicault, Résident Général; aujourd'hui nous le voyons dans une position tout à fait opposée à la première; il a déposé son casque et la lance pour se revêtir d'un costume moins guerrier, la redingotte lui suffit, c'est sous ce revêtement bourgeois qu'il protège M. Millet, Résident Général.

Il est évident qu'un pareil changement d'attitude ne pouvait moins faire que d'attirer l'attention des gens qui assistent à la comédie politique qui se joue en Tunisie. Ils ont été surpris de voir un fonctionnaire combattre ou protéger ouvertement son chef sans que, en haut lieu, on ait eu l'idée de lui rappeler qu'il n'a pas à s'occuper de ce qui ne le regarde guère.

Aussi, sommes-nous forcément contraint de nous adresser à ce grand électeur pour le prier de bien vouloir répondre aux deux questions suivantes:

Était-ce par ordre de M. le procureur de la République, de qui il dépendait, que M. Communaux, commissaire-priseur, combattait dans le rang de l'opposition anti-résidentielle Massicaultiste?

Où bien est-ce par ordre de M. Millet, Résident Général, que M. Communaux, commissaire-priseur à Tunis, se pose en mentor d'un « brulot » qui a vu le jour grâce à la lumière électrique de la résidence qui l'a éclairé?

On nous demande quel rôle joue certain journaliste qui, une heure après l'apparition dans son journal d'articles assez virulents contre le résident, s'empresse d'aller à la Maison de France se suspendre à la sonnette du cabinet de M. Millet?

Était-ce pour faire amende honorable ou ses offres de service?

### Un candidat inéligible

Si pour être électeur à la Chambre de Commerce il faut avoir un séjour d'un an révolu en Tunisie, à plus forte raison, ce nous semble, le faut-il, pour en être membre.

Mais le Comité de l'assiette au beurre n'est pas embarrassé pour si peu, et comme il lui faut absolument des candidats — des valets plutôt, disent les méchantes langues — il va les chercher où il sait les trouver.

Mais dans sa précipitation, il n'oublie qu'une chose: c'est de s'assurer si ceux-ci sont électeurs et partant éligibles.

Tel serait le cas de M. Prève, directeur de la Cie du Port de Bizerte.

Depuis quand M. Prève est-il en Tunisie?

Si nous ne nous trompons, M. Prève est arrivé à Bizerte en fin septembre ou octobre 1895.

Il n'aurait donc qu'un séjour de cinq à six mois et encore faudrait-il savoir s'il a pris la précaution en mettant le pied sur la terre de Tunisie de se faire inscrire immédiatement au consulat: M. Prève, par conséquent ne pourrait être ni électeur encore moins éligible.

Mais vous verrez que M. Prève étant un candidat bien pensant, le résident saura bien tourner la difficulté.

Le dénommé Bouyac, contrôleur fiscal à Kairouan, a toutes les audaces possibles et la croix de la légion d'honneur qui orne une poitrine, fut-elle gagnée sur les champs de bataille au service de la patrie, n'est sans doute pour lui qu'un hochet dont il ne faut tenir aucun compte.

Croirait-on que ce protégé de M. le résident Millet a eu l'audace de demander au commissaire de police de Kairouan, un ancien officier retraité et décoré, de moucharder les habitants de cette localité?

Et comme le commissaire en question, indigné, s'était récrié et avait fait observer au Bouyac qu'il oubliait, lui, ancien interprète militaire, qu'il portait sur la poitrine la croix de la légion d'honneur, le Bouyac n'eut rien de plus pressé que de demander à son copain de Dianoux, l'homme de Béja, le changement d'un commissaire de police qui ne voulait pas être mouchard.

Est-il besoin de dire que de Dianoux s'empressa d'accéder au désir de Bouyac et de disgracier le commissaire de Kairouan en le nommant... Toucar.

Mais celui-ci n'ayant pas voulu subir pareille disgrâce sans protester, vint à Tunis où on lui donna gain de cause: il parait qu'il va être nommé à Tunis.

### Ignobles manceuvres

Nous disions dernièrement que les lauriers des décembreurs, des seize-mayeux et des Constans empêcheraient M. Millet de dormir et qu'il rêvait de les surpasser tous en matière électorale par la pression, la répression et l'oppression.

Si tous les faits, qu'on nous raconte sont exacts et nous savons que la sincérité et l'honorabilité des personnes qui nous ont fait part de toutes ces menées, ne peuvent être mises en doute, — l'homme qui, par la grâce d'un Ribot ou d'un Hanotaux quelconque, présidé aux destinées de la colonie, est arrivé au summum de l'art électoral.

Sans parler des menaces et des poursuites dont nous avons été et nous sommes l'objet, et qui montrent combien loin peuvent aller la haine et la peur de la vérité, des actes de pression inqualifiable viennent corroborer l'opinion que nous avions de M. Millet.

Un jour, c'est un honorable entrepreneur qui, ayant des adjudications de travaux de l'Etat est obligé, presque le cou-teau sur la gorge, de se faire inscrire au comité républicain d'actions.

Le lendemain, un propriétaire et négociant fort connu et estimé à Tunis et en Tunisie, ayant, en ce moment, ses marchandises dehors, ainsi, que l'argent

est menacé d'avoir son crédit coupé et peut se trouver ainsi dans la triste et cruelle alternative de suspendre ses paiements.

Puis, ce sont les bordereaux de commerçants et industriels cotés en banque, refusés, un jour d'échéance, par certains directeurs d'établissements financiers, sans raison aucune, car les signatures des effets sont bancaires.

Un industriel, membre de la société du commerce et de l'industrie, a été obligé, pour ce simple motif, de diminuer sa fiche de crédit.

C'est donc la ruine, la faillite des commerçants et des industriels français en Tunisie que poursuit le comité pseudo-républicain, présidé et dirigé par le résident général français.

Tous les moyens sont bons, même les plus ignobles, pour arriver au succès aux élections prochaines. Tous ceux dont les appétits inassouvis règlent seuls la conduite et la conscience, plats valets de leur ventre, soutiennent cet homme qui emploie de pareils procédés.

Et voilà des français, qui s'exilant volontairement de notre beau pays de France, sont arrivés, à force de travail, de probité, de courage et d'énergie à se créer une situation en Tunisie, qui ont ainsi coopéré plus que quiconque à la grande œuvre de la colonisation française, se voient, tout d'un coup, pour le simple bon plaisir d'un résident aux abois, dans la triste alternative de déposer leur bilan, dans la cruelle nécessité, peut-être, de faillir à leurs engagements et d'être déshonorés.

Ah! tenez, nous comprendrions plutôt, que dans un moment de rage folle, vous fassiez fustiger en masse la colonie qui vous repousse, vous n'enlèveriez en somme à ces braves gens que la vie qui, pour un français, est un bien moins précieux que celui dont vous voulez les dépouiller, l'honneur.

Toutes ces menaces, toutes ces tentatives de chantage officiel se font par ordre; il faut arriver, coûte que coûte; peu leur importe cette hécatombe de commerçants ruinés, d'honneurs brisés et piétinés, en présence de la colonie étrangère, heureuse de profiter de tous nos malheurs, de toutes nos misères, pourvu qu'ils conservent le pouvoir de l'assiette au beurre.

Il faut réussir, pour ne pas être chassé comme un employé incapable et menteur. On a dit, à Paris, que la colonie marchait avec le Résident, et le moment terrible est là, tout proche, où la colonie donnera de nouveau un formel démenti aux promesses faites par M. Millet à ceux qui l'avaient envoyé ici.

On entassera faillites sur faillites, déshonneurs sur déshonneurs, ruines sur ruines et lorsqu'il n'y aura plus que le ramassis d'esclaves qui sont heureux de recevoir le bâton et le pied au derrière, pourvu que cela rapporte, on montrera avec l'orgueil du triomphe sa colonie soumise et obéissante.

Mais nous avons la ferme confiance que les citoyens libres feront justice de pareilles manœuvres dont l'ignominie n'a d'égal que la lâcheté.

Le jour du vote, les électeurs se serviront de leur bulletin comme d'un fouet et chasseront dans leurs tannières où ils sont nés et où il faut qu'ils crèvent ces bandes de chacals et de loups hurlants et faméliques qu'on appelle les résidentiels.  
G. VÉRAX.

M. de Lespinasse-Langeac a fait tout exprès le voyage de Sfax à Tunis pour venir assister au punch démocratique offert par MM. Pellerin et Communaux au résident général.

Vaillâ où nous ne nous y connaissons un républicain de vieille souche qui mérite le Nicham Iftikhar.  
Qu'on le lui donne.

## DÉMOCRATIC PUNCH

Nous avons le punch au rhum, le punch tunisien, nous aurons maintenant, le punch démocratique: seuls dépositeurs et inventeurs: Communaux et Pellerin. S'adresser pour les commandes à la Dépêche et au Protectorat.

Se méfier des contrefaçons, qui seront rigoureusement punies par la loi.

Exiger, sur la bouteille ou le flacon, la marque de fabrique: un timbre oblitéré par une coque de maïs, avec le nom de la liqueur en diagonale, *Démocratique Punch*.

Le produit a reçu déjà de nombreuses récompenses. Dernièrement encore, M. le Président de la République a bien voulu honorer un des représentants les plus distingués de la maison, M. Pintado, d'une décoration très-rare, l'ordre du *Guindoul*.

Mercredi soir, à la soirée offerte gracieusement par le propriétaire et les inventeurs de la susdite boisson, on pouvait voir le susdit représentant portant à la boutonnière ou plutôt sur sa poitrine un mètre cinquante d'un ruban rouge avec liséré vert, supportant une petite médaille en chocolat.

Nous applaudissons de tout cœur à la nouvelle distinction dont vient d'être l'objet le sympathique *Pintado*.

Le patron de la maison a porté naturellement un toast à la réussite de la liqueur, recommandée spécialement en période électorale, et à la prospérité de la maison, et pendant un quart d'heure nous fait le boniment d'usage.

« Si vous voulez être compté parmi les honnêtes gens, prenez mon punch; si vous êtes français, prenez mon punch; sans mon punch, pas de salut possible. »

Il a surtout fait ressortir les qualités électorales de ce nouvel élixir et dans un mouvement superbe d'éloquence, il s'est écrié: « Avec lui vous pouvez même faire le collage électoral! »

Dans une magnifique péroraison qu'accompagnait la musique, il a fait un appel pressant aux pères de famille, soucieux de la santé de leurs enfants:

« Mesdames et Messieurs, mon démocratique-punch est bon ou il n'est pas bon: (en avant la musique.) S'il est bon faut en prendre (allez donc la musique!) S'il n'est pas bon! (Tapez donc sur la caisse N. de D.) S'il n'est pas bon, faut en prendre aussi! (triple salve d'applaudissements.) »

Les romains présents à la soirée étaient commandés et dirigés par un monsieur qui paraît-il, a été chef de claque au théâtre de Versailles.

Demandez dans tous les cafés le *Démocratique-punch*. Tout consommateur aura en prime la reproduction exacte de la décoration si justement décernée à M. Pintado.

Tout le monde boira ou voudra boire le *Démocratique-punch*! Jusqu'au 22 inclus on le distribuera gratis.

Qu'on se le dise!

M. Guiraud, entrepreneur de transports de Souk-el-Arba au Kef, avait accepté primitivement d'être porté sur la liste des candidats de la Colonie, c'est-à-dire des candidats indépendants ou antirésidentiels, mais il s'est souvenu, au dernier moment, qu'il émargeait au budget comme entrepreneur du service postal de Souk-el-Arba au Kef, et comme il a craint, pour la subvention, il s'est empressé de passer dans l'autre clan, celui du Résident.

Nous conseillons aux habitants de la vallée de la Medjerda de tailler à ce candidat caméléon la veste qu'il mérite à bien pour sa palinodie et son désintéressement.

## Dupes ou Complices

*Nous tâcherons de nous procurer, afin de les publier dans notre prochain numéro, certaines pièces que nous avons déjà eues entre les mains, qui édifieront certainement mieux le public que les meilleures phrases que nous pourrions écrire sur les mobiles qui guident certaines têtes du Comité des ventres creux à soutenir par fas et ne fas un administrateur aussi notablement insuffisant que l'est M. le résident général Millet, qui joue son va tout dans la lutte qu'il a entreprise contre la Colonie.*

*Le public verra quels misérables intérêts il servirait en se mettant à la remorque d'individus qui se font comme d'une quique que la Colonie pâtisse, succombe même, pourvu qu'ils aient le gros morceau qu'ils convoitent, comme récompense honnête de leurs services.*

*Et c'est pour satisfaire d'aussi méprisables appétits que nous irions, entre français, de gaieté de cœur, nous entredéchirer?*

*Allons donc, cela ne se peut. Il suffira, nous l'espérons, de dénoncer ce qui se mijote dans l'ombre pour faire éclipser du Comité d'actions dit républicaines les nombreuses dupes qu'on y a englobées malgré elles à qui se refuseront à être plus longtemps les complices d'aussi voraces appétits.*

La « Libre Parole » du 10 publie un violent article contre M. le président Fabry.

Nous en citerons quelques extraits dans notre prochain numéro.

## Situation tendue

Le résident général paraît décidément s'être brouillé avec la Colonie française et s'être aliéné, par une série de fautes répétitives, bien des sympathies qui lui étaient acquises au début, dit le *Bulletin des Renseignements Coloniaux*.

L'affaire des nouveaux impôts du timbre et de l'enregistrement que M. Millet s'est imaginé pouvoir établir sans avoir préalablement soumis, comme il est d'usage, cette mesure à l'approbation des corps élus de la Colonie, a produit dans toute la Tunisie une émotion considérable que son ajournement ordonné par M. Berthelot, ne paraît pas avoir calmée.

Le 11 février, les délégués de la Colonie française ont rendu compte de leur mission à Paris devant douze cents membres de cette Colonie.

L'assemblée, nous apprennent les journaux locaux, a acclamé les pouvoirs publics et les députés qui ont prêté leur concours pour l'obtention de l'ajournement du décret relatif au droit de timbre et à l'enregistrement. Elle a, de plus, sur la proposition de son président, émis le vœu que la candidature des délégués fut posée aux élections qui auront lieu le 22 et 29 mars pour élire les membres des Chambres de Commerce et d'Agriculture, en opposition aux candidatures ouvertement patronnées par la résidence générale.

La guerre semble donc déclarée entre la Colonie française et le Résident général au grand désavantage des intérêts de la Colonie et de la métropole. On dit M. Millet très entêté; d'autre part, l'opposition de plus en plus forte, ne désarmera pas et il paraît évident que, étant donnée la circonstance, elle finira par avoir gain de cause: **Le résultat est facile à prévoir: ce sera la retraite de M. Millet. On paraît du reste avoir déjà songé à cette éventualité dans les sphères gouvernementales.**

*Dementat quem vult perdere Deus*, dit le proverbe latin que semble justifier M. Millet. Trouvant sans doute qu'il n'a pas assez de mauvaises affaires sur les bras, il vient de s'en créer une nouvelle avec les colons de Bizerte.

D'après le *Courrier de Bizerte*, le syndicat français de cette région va protester contre une mesure sanctionnée par M. Millet et qui est de nature à nuire sérieusement au développement si désirable du port de Bizerte. Il s'agit de la mise en pratique d'un nouveau tarif de transport des minerais de plomb, de zinc, d'antimoine provenant de la région de Béja. D'après ces tarifs, ces minerais ne paieront plus pour Tunis-ville, Tunis-port et Hammam-Lif. (Pourquoi cette dernière?) que 7 fr. par tonne pour un parcours de 122 kilomètres alors qu'ils continueront à payer 17 fr. 20 pour Bizerte, distante de 168 kilom., ce qui fait 10 fr. 20 de différence au détriment de ce dernier port pour un supplément de parcours de 46 kilom. seulement. C'est une véritable guerre de tarifs organisée contre Bizerte avec le concours de la haute administration.

Le Syndicat de Bizerte doit demander que tous les tarifs spéciaux aux transports de marchandises d'exportation ou d'importation sur le réseau tunisien soient applicables à la ligne de Bizerte.

Nous ne voyons pas quelles raisons pourraient invoquer M. le Résident général pour ne pas donner satisfaction à cette juste réclamation.

## Un policier fin de siècle

Il n'y a pourtant pas longtemps que M. Robert est venu remplacer son honorable prédécesseur, M. Balossy au commissariat central de Tunis et cependant, si nous en croyons les bruits qui courent, rien n'aurait plus rue d'Autriche.

Le commissariat central serait transformé en une véritable pétaudière où les femmes joueraient les premiers rôles, les prêteurs d'argent les seconds, les huissiers les troisièmes et les croupiers les quatrièmes...

Mais nous ne voulons rien croire de tous ces potins qui ne doivent certainement pas reposer sur quelque chose de plus sérieux que la haine sourde dont serait animé M. Robert à notre égard ou l'intention qu'on lui prête de nous faire « traquer » par certain joueur de fifre, de Toulon, qu'il aurait fait venir tout exprès de cette charmante ville.

Ceci dit, nous serions très reconnaissant à M. le commissaire central d'avoir son avis sur deux questions.

La première. Que penserait-il d'un haut agent de son administration qui se permettrait de mettre ses archives à la disposition d'un journaliste pour tomber un autre journaliste; quant à la seconde question, elle est plus épineuse, car il s'agit d'un emprunt fait par un chef à son subordonné, risquons-là: quelle mesure proposerait-il contre un haut agent qui se permettrait d'emprunter une somme de... deux mille francs, par exemple, avec le secret espoir, peut-être, de ne la jamais rendre?

Nous attendons impatiemment la réponse de M. le commissaire central.

## A quand le balayage?

Le Ministère Bourgeois est au courant des frasques sans nom du sieur Millet, il ne peut donc arguer d'ignorance.

Jusqu'à quand, alors, fermera-t-il les yeux sur la conduite qu'on ne saurait qualifier d'un résident en lutte ouverte avec la presque unanimité des citoyens français d'une colonie qu'il est chargé d'administrer. Dieu sait comme?

Jusqu'à quand tolérera-t-il que le représentant du gouvernement de la République, devenu chef de parti, entre carrément dans la mêlée électorale, apportant avec lui la menace, la terreur, la corruption ou la ruine?

Jusqu'à quand, disons-nous, permettra-t-il que son agent, au mépris de la haute situation qu'il occupe, devienne un fauteur de discorde, semant la division, l'antipathie, la haine même entre ses concitoyens?

Cette situation intolérable n'a que trop duré et le Ministère Bourgeois ne peut rester plus longtemps indifférent aux clamours d'une population indignée. Il comprendra, nous en avons la conviction intime, qu'il est de son devoir d'y mettre immédiatement le hola en envoyant au diable un administrateur qui envisage ainsi les devoirs de sa charge.

La colonie attend avec impatience ce balayage de sa haute sagacité et elle espère qu'il aura lieu avant qu'il soit longtemps.

Un groupe d'électeurs.

La « Dépêche » de ce matin porte le nom de M. Poulblon parmi les MANIFESTANTS du punch de mercredi.

Nous sommes autorisés à démentir formellement sa présence au PUNCH DÉMOCRATIQUE.

## Echos Tunisiens

LESSIVE PHÉNIX

ROYAL CHAMPAGNE nec plus ultra

GRAND CAFÉ DE TUNIS

SERVICE A LA CARTE ET A PRIX FIXE

Nous voudrions savoir si c'est avec l'argent des cartes distribuées gratuitement à qui en voulait qu'on va payer la dépense nécessitée pour l'installation de la halle aux grains, le soir du punch offert par la Colonie française? à M. le Résident Millet?

Est-ce qu'on n'aurait pas un peu escompté, par hasard, le produit de l'impôt du timbre, si cher au Résident, pour payer ces frais?

Messieurs les employés de la *Ferrovie Rubattino* n'y vont pas par quatre chemins avec les voyageurs qui n'ont pas l'heur d'avoir une tête à leur convenance. C'est à coups de poing qu'ils tombent dessus, même en pleine gare.

Une plainte pour ce genre d'exercices a été adressée par un de nos amis à la direction du *Rubattino*.

Parions qu'elle félicitera son employé et lui donnera même de l'avancement pour ce cognage contre un français.

GRAND CAFÉ GLACIER

ETABLISSEMENT FRANÇAIS

Messieurs Péloni, Morel, Durieux et Revillon ayant cru, ces jours derniers, se reconnaître dans un article du 4 octobre 1895 c'est-à-dire il y a cinq mois passés, ont lancé quatre assignations en police correctionnelle qui seront appelées à l'audience correctionnelle de demain samedi.

Comme d'habitude, c'est Me Grébauval qui est chargé de la défense de nos intérêts.

Un triste accident, occasionné, il faut bien le dire, grâce à la parcimonie qui a présidé à la construction des nouvelles lignes à voie étroite, est arrivé, mardi soir, à la gare de Bir-bou-Rekba, près Nabeul.

M. Pariot, receveur municipal à Nabeul, bien connu à Tunis, s'étant attardé au buffet de cette gare, a rejoint en cou-

**MONTRES REMONTOIRS**  
Or, argent et nickel  
tous systèmes  
**Réparations Garanties**

**MAISON FRANÇAISE**  
**Horlogerie-Bijouterie**  
A. PORTAIL, 4, rue Al-Djazira. — TUNIS

**CHAINES**  
Or, argent, etc., etc  
ASSORTIMENT POUR MARIAGES  
**Réparations Garanties**

rant le train se dirigeant vers Nabeul, mais, dans l'obscurité, il a manqué la poignée du wagon et est allé rouler sous les roues de celui-ci déjà en marche. On dit qu'il a été littéralement coupé en deux.

Nous sommes étonnés que d'autres accidents ne se soient pas déjà produits, si l'on songe que les trottoirs(?) de toutes les gares du nouveau réseau sont incomplètement terminés, le gouvernement ayant sans doute jugé trop onéreuse la dépense d'une bordure en pierre de taille ou autre.

Nous espérons que cet accident, où ce malheureux Pariot a trouvé la mort, fera compléter l'installation de ce chemin de fer arabe qui laisse réellement par trop à désirer.

Notre ami, M<sup>r</sup> Pietra, avocat du barreau de Tunis et compositeur de musique distingué vient d'avoir la douleur de perdre, en France, un oncle qu'il affectionnait beaucoup.

Nous prions notre ami et sa famille d'agréer nos sincères compliments de condoléance.

MM. les membres de la Société des Combattants de 1870-1871 sont priés d'assister à l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu samedi 14 du courant, à 8 heures et demie du soir, au siège social (Café du Commerce, salle réservée).

**ORDRE DU JOUR :**

Communication du bureau au sujet des insignes.

Le Président : GUILLEMIN.

**Folies-Bergère**

Le Trio Phocéan nous a fait ses adieux. Que va nous donner M. Galano pour remplacer ces artistes à la voix si chaude et si vibrante? Ils vont porter, sous d'autres cieux, le charme de leurs chœurs qu'on ne se lasserait jamais d'entendre.

Il nous reste la charmante ALICE MARQUIS dont les séduisantes ondulations font rêver aux houris de Mohamet.

On nous annonce pour lundi 16 courant les débuts sensationnels de M. MARTIN, le nouveau virtuose. Les PETITS NEPHISTOS, les duettistes miniatures. M<sup>r</sup> DELANGE comique-excentrique.

SAMEDI 14 MARS 1896  
à l'occasion de la mascarade

**Grand Bal, paré, masqué**

Les Messageries Françaises ont l'honneur d'informer le public qu'un service bi-quotidien fonctionne entre Nabeul et Kelibia pour les voyageurs, bagages et messageries. Pour tous renseignements, s'adresser 17, rue d'Italie.

**AU BON MARCHÉ**

28 Rue d'Italie — Tunis

La maison connue jusqu'à ce jour sous le nom de Nations Unies vient de procéder à des agrandissements et créer un 2<sup>e</sup> magasin on était tout dernièrement le Nouveau Paris le quel sera exclusivement consacré à la vente des articles de ménage en fer battu et émaillé du Comptoir de l'Est: vannerie, brosse, lampisterie, coutellerie, couverts, toile cirée, divers et articles de Paris.

Le 1<sup>er</sup> Magasin reste ce qu'il était avant, avec ses approvisionnements de faïence, porcelaine, verrerie, poterie à feu et grès bleu d'Alsace pour les salaisons et les conserves. Nous avons aussi les grands vases à fleurs verts pour vos tubules, squares.

A l'occasion de l'ouverture, il sera soldé des articles émaillés un peu défranchis, à moitié prix; des verres à pied à 1 50 la douzaine, des soucoupes de porcelaine à un sou et des tasses à 2 sous.

**Café-Restaurant de la Gare**  
à MAXULA-RHADÈS

Tenu par Henry LEPAGNEY, propriétaire

ETABLISSEMENT REMIS A NEUF  
dans lequel on trouvera  
le plus grand confortable

**Librairie-Papeterie D'AMICO**

17, Avenue de France, 17. — TUNIS

FOURNITURES POUR BUREAUX  
Articles de dessin  
SORTANTS DE LA MAISON "A. W. FABER"  
CARTES DE LA RÉGENCE

**AUX ARMES DE SAINT-ÉTIENNE**  
C. BOURY, armurier  
TUNIS — 23, Rue Al-Djazira. — TUNIS

M. BOURY a l'honneur d'informer le public qu'on trouvera dans ses magasins rue Al-Djazira n°23, un grand assortiment d'instruments de pesage des meilleures fabriques françaises et dans d'excellentes conditions.

**HYGIÈNE DE LA TOILETTE**

Les qualités désinfectantes, microbicides cicatrisantes qui ont valu au *Coaltar Saponine Le Beuf* son admission dans les Hôpitaux de la ville de Paris, le rendent très précieux pour les soins sanitaires du corps, lotions, lavages des nourrissons, soins de la bouche qu'il purifie, des cheveux qu'il débarrasse des pellicules, etc.

Le flacon, 2 francs, les 6 flacons, 10 Francs  
Dans toutes les pharmacies  
Se délier des contrefaçons  
Dépôt : PHARMACIE NÉE

**Au Cadran Universel** Charles K loth. —  
Riche assortiment en horlogerie, bijouterie, joaillerie et orfèvrerie pour étrennes et cadeaux de nocces.

MONTRES RÉGULADOR

**QUINQUINA VINCENT**

(Marque déposée)  
Vente des Vins de l'Archevêché de Carthage  
(GROS ET DÉTAIL)  
Expéditions par Caisses et par Futs dans tous les pays

On expédie par colis postaux dans toute la France du Vin Muscat de l'Archevêché de Carthage. S'adressera M. H. VINCENT, négociant en vins, 7, rue du Soudan, près de la Gare française. — TUNIS.

**FORGES DE LA PROVIDENCE**

Marchiennes-au-Pont (BELGIQUE)  
Spécialité de poutrelles en fer et en acier de toutes dimensions; Fers marchands; Cornières; Colonnes en fonte moulées de toutes espèces d'après croquis. Charpentes et ponts en fer et en acier.

La Société se charge à des prix fort modérés de confectionner les titages et autres travaux métalliques d'après les plans qui lui seraient adressés. Elle peut aussi se charger de l'exécution des plans après les dessins de maçonnerie.

Les FORGES DE LA PROVIDENCE fabriquent actuellement tous les produits en Fer Homogène et acier et ont à cœur de soigner les ordres que veulent bien lui confier ses clients.

Agent pour la Tunisie: J. FORTI  
TUNIS. — 44, Rue des Glacières — TUNIS

**René Delarue**  
14, Rue d'Espagne, Tunis

WINS DE-TUNISIE GARANTIS NATURELS  
Eau-de-Vie de Vin et de Marc  
VINS DE FRANCE  
fins, demi-fins, ordinaires  
RHUM SAINTE-LUCIE EXTRA  
CHAMPAGNE RIVART

Goûter le  
**CHOCOLAT DOURA**  
c'est l'adopter  
2 FRANCS LE KILO  
Dépôt: rue des Glacières, 10-23-29, Tunis

**Denrées Coloniales**  
Épicerie de la Régence

Arrivages toutes les semaines de beurres et fromages  
CONSERVES, SALAISONS  
Liqueurs des 1<sup>res</sup> marques  
ATHANASIOU & C<sup>ie</sup>  
11, Rue d'Italie — TUNIS

**Grand Café du Commerce**  
AVENUE DE FRANCE  
Changement de Propriétaire  
PÈRE DUBAND, SUCCESSION

Spécialité de Bières Françaises  
(MAXVILLE, Meurthe-et-Moselle)  
**BIÈRE BRUNE**  
TOUTES LIQUEURS DE MARQUES

**ENTREPRISE GÉNÉRALE**  
DE  
**TRAVAUX PUBLICS**  
ET PARTICULIERS

Bianchi et C<sup>ie</sup>  
Spécialité de Fabrication de Briquettes en agglomérés avec mâchefer  
Constructions de Maisons dites économiques  
SUR DEVIS ET A FORFAIT

Sur terrains situés avenue de Paris, appartenant à l'entreprise générale BIANCHI ET C<sup>ie</sup> ou sur des terrains appartenant à des particuliers.  
Facilités de Paiements  
S'adresser au siège de la Société, route de la Goulette, près la porte de Babel Khadr.  
(Bois-Colombes)

**OUTILLAGE | TOURS | MACHINES**  
INDUSTRIEL et d'AMATEURS de tous Systèmes à découper  
SCIERIES alternatives, circulaires et à ruban, Mortaiseuses, Machines à Percer. — OUTILS de toutes sortes, Français, Anglais et Américains.  
BOITES D'OUTILS  
SCIES, BOIS, DESSINS et toutes fournitures pour le Découpage. Le Tour, la Sculpture, etc.  
Nouveau TARIF-ALBUM 120 p. — A. TIERSOT  
150 gravures franco 0.25 c. — 19, Rue des Gravilliers  
HORS CONCOURS MEMBRE DU JURY ET EXPOSITIONS DE PARIS 1889-1891-1893.

**MATÉRIEL AGRICOLE ET INDUSTRIEL**  
Chemins de fer portatif Decauville

DEMANDEZ  
LES  
CATALOGUES  
FABRIQUE DE NORIAS  
de tous Systèmes  
Aristide ALLIEZ  
CONSTRUCTEUR, REPARATEUR et D. G.  
- MUSTAPHA ALGER -  
Maison fondée en 1859  
De 1889 à 1894 1<sup>er</sup> prix dans l'Exposition  
Chartrues, herses, scarificateurs, faucheuses, moissonneuses-lieuses, locomobiles, batteuses, etc.  
Raymond VALENSI, ingénieur civil, Tunis

**Samedi 14 Mars 1896, OUVERTURE**

**DE LA**

**BRASSERIE GEORGES**

**DE LYON**

(Succursale de Tunis)

RUE AMILCAR ET PASSAGE DE BÉNEVENT

Etablissement de 1<sup>er</sup> ordre

DÉJEUNERS ET SOUPERS DE BRASSERIE - SPÉCIALITÉ DE GRATINÉES ET CHOUROUTE

**Restaurant de Bourgogne**  
9, Rue Al-Djazira  
Cuisine Bourgeoise  
REPAS A LA CARTE  
Pensions à des prix très modérés  
Chambres Meublées

**Matériaux de Construction**  
A. DE PARADE  
20 rue d'Espagne, TUNIS  
TUNIS  
Fabricant de Chaux, Briques et Plâtre  
Demandez le dernier Prix-Courant. — Grande baisse de prix sur tous les articles.

**Boulangerie Viennoise**  
8, Boulevard de Paris  
**Ferdinand HEINRICH**  
SPÉCIALITÉ DE PAINS VIENNOIS  
**Croissants au Beurre**  
Petits pains pour Restaurants et Hôtels  
ON PORTE A DOMICILE

**Domaine P. Potin**  
**CHAUX**  
HYDRAULIQUE  
et Ciments  
Dépôt : rue du Portugal

5 Médailles d'Or — Grand Diplôme d'honneur, Paris 1889  
**Demange Frères & Alioth**  
Propriétaires-Industriels  
PAU, SOUSSE, BORDEAUX  
**HUILES D'OLIVE DE TUNISIE**  
Garantie pure de tout mélange  
EXPÉDITION EN COLIS POSTAUX DE 5 KILOS en Tunisie, Algérie, Corse, France et à l'étranger.  
Livraison à domicile en estagon de 5, 10, 15, 20 et 25 kil.  
S'adresser pour toutes les Commandes à M. PAUL NADAL, représentant pour la Tunisie, 10, Rue d'Italie. — TUNIS.  
Envois franco d'échantillons sur demande

**Grande Boulangerie**  
et Pâtisserie Anglaise  
**Wagner et Albrecht**  
24, Rue d'Italie, 24  
et rue de la Commission, 8 — TUNIS  
Brioche. — Croissants. — Petits Pains pour thé et café. — Bonbons. — Gâteaux. — Tartes. — Desserts, etc.

Pains de luxe et de ménage. — Spécialité de Pains anglais. — Biscuits. — Pâtés fins. — Vins fins et liqueurs de premier choix. — Petits fours. — Fournitures pour soirées, Baptêmes, Mariages et Bals.

**Compagnie Algérienne**  
SOCIÉTÉ ANONYME  
Capital 15 MILLIONS entièrement versés  
Comptoir de Tunis  
Avenue de France  
Escompte, recouvrements, avances sur titres et marchandises, chèques et lettres de crédit sur tous pays, encaissements de coupons, ventes, achat sur garde de titres.  
Intérêt bonifié aux déposants de fonds 2 0/0 — Bons de caisse, bons trois ans et deux ans, 3 0/0; bons à 4 ans et quatre ans, 3 1/2 0/0; bons à cinq ans, 4 0/0

**Banque de Tunisie**  
SOCIÉTÉ ANONYME  
Capital 8 millions de francs  
Siège social à Tunis  
OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ  
Encaissements et Recouvrements. — Avances sur prêts, sur la marchandise et sur hypothèques immobilières ou maritimes. — Dépôts à vue et à échéances fixes. — Grande de titres. — Paiement et escompte de coupons. Reports. — Opérations de bourse au comptant et à terme sur tous les marchés européens. — Emission de chèques et de lettres de crédit sur tous pays.  
SOUSCRIPTIONS — EMISSIONS

**ENTREPRISE DE PEINTURE**

A. CASTEL

TUNIS. — 25, rue d'Italie, 25. — TUNIS

Dorure sur verre. — Enseignes imitation émail  
ARMOIRES & MÉDAILLES. — VENTE DE COULEURS & VERNIS

**"L'AFRIQUE FRANÇAISE"**

Compagnie anonyme algérienne et tunisienne d'assurances à primes fixes contre l'incendie et les accidents  
Capital : UN MILLION

Siège social : BOULEVARD DE LA RÉPUBLIQUE, 23 — Alger

Incendies  
propriétés mobilières et immobilières

RÉCOLTES SUR PIED  
en gerbes et en meules

S'adresser à M. Solhaune, agent général à Tunis, rue de a Poste, 7, et à M. Perrucca, agent général à Sousse.

Accidents  
Corréctives pour chantiers, travaux agricoles, sapeurs-pompiers Individuelles, chevaux et voitures  
bris de glaces

**ÉPICERIE ET COMESTIBLES**

GROS DOURA Frères DÉTAIL

Entrepôts : rue des Glacères, 10 23 29

Succursales : Rue de Zargoun, 4

Dépôts coloniaux; Légumes secs; Conserves alimentaires; Savons de France et de Sousse; Semoules et Farines; Pétrole et Huile de Sousse; Liqueurs ordinaires et des premières marques.

AVANT DE FAIRE SES ACHATS  
VISITER LES GRANDS MAGASINS  
"AU BON MARCHÉ"

12, 14, 14 bis rue Carthagène

V. CATANIA, PROPRIÉTAIRE

Assortiments considérables de Soieries, Lainages, Nouveautés de la saison, Bonneterie, Lingerie, Chaussures, Modes et Confections, rapiés pour hommes, Vêtements sur mesure.  
Prix défiant toute concurrence

**AUX CISEAUX D'OR**

Fabrique générale d'Instruments et d'appareils de Chirurgie et de Médecine

Fabrique de Contellerie en tous genres. — Fabrique de Bandage ET D'APPAREILS ORTHOPÉDIQUES SUR MESURE

Maison de Confiance

L. THIERS, coutellier, bandagiste, orthopédiste

TUNIS. 26, Rue Al-Djazira, 26. — TUNIS

Instruments de chirurgie et pour vétérinaires, couteaux de poche extra fins, coutellerie fine, coutellerie de table, couteaux coupe-cors, ciseaux. Séateurs, greffoirs, piqueurs, rasoirs, bistouris, tondeuses humaines des meilleurs systèmes, tondeuses pour chevaux, chiens, moutons. Outils pour bouchers, charcutiers, cuisiniers, horticulteurs, vignerons etc. Bandages pour toutes hernies, ceintures hyogastriques, suspensoirs, bas élastiques et en peau de chien, gouttières, attelles, jambes de bois, membres artificiels, béquilles, articles de voyage pour malades. Urinoirs, irrigateurs, injecteurs, sondes, pulvérisateurs, seringues sous-cutanées, ceintures-ventrières, articles d'hygiène et d'hygiène. — Réparations et aiguisage en tous genres.  
Maison recommandée par ses articles supérieurs en qualité et solidité

MAISON PIERRE AUVIN — TUNIS

**Marbres bruts et ouvrés**

Importation directe des grandes carrières de France, Belgique, Grèce et Italie

CHEMINÉES DEPUIS 2 FRANCS

Articles de fumisterie, carrelages, escaliers, monuments funéraires  
Bureaux et magasins : 7, Rue d'Espagne.  
Vastes Entrepôts : Rue d'Italie

N. B. — Des ouvriers spéciaux sont attachés à la maison pour la pose de travaux.

**CRÈMERIE FRANÇAISE**

Epicerie fine. — Produits de choix et de premières provenances

REBOURGEOIN

TUNIS — 5, Rue d'Italie, 5 — TUNIS

MAISON SPÉCIALE

pour les  
Beurres extra-fins  
et les  
Fromages d'origine  
PRIX MODÉRÉS

CONSERVES ALIMENTAIRES

Salaisons  
Légumes secs  
Cafés  
THÉS — CONFITURES — LIQUEURS  
Expéditions à l'intérieur

**LE MONDE**

Cie Française d'Assurances sur la vie et contre l'incendie  
SIÈGE SOCIAL : PARIS, 16, rue Lepelletier  
SOUS LE CONTRÔLE DE L'ÉTAT

VIE. — Assurances en cas de décès. — Mixtes et à terme fixe. — Assurances en cas de vie. — Rentes viagères immédiates différées et de survies. — Nues. — Propriétés, etc.



INCENDIES. — Surprises d'immobiliers, fermes mobilières, marchandises. — Assurances contre la foudre et des appareils à vapeur. — Contre les recours des locataires. — Contre les risques locaux et des risques de voisinage.

La Cie Le Monde opère à primes fixes Elle assure conjointement les propriétaires et les locataires une prime inférieure à celle applicable à chacun séparément; la Cie affranchit de toute responsabilité les familles et les domestiques des assurés.  
Les polices de la Compagnie Le Monde sont acceptées par Le Crédit Foncier de France.

S'adresser pour tous renseignements à M. G. ATTIA, agent général et inspecteur de la Cie à Tunis, 25, Avenue de Paris.

**"LE PHÉNIX"**

COMPAGNIE FRANÇAISE D'ASSURANCES

CONTRE L'INCENDIE ET LA VIE

SIÈGE SOCIAL : 33, rue Lafayette. — PARIS

Agent général pour la Tunisie :

M. Ch. BAUDOT, 15, rue d'Italie. — TUNIS

PRINCIPALES SOUS-AGENCES :

MM. NESTLER aîné, à Sousse; PAGLIARELLO, à Sfax; PAYRON, à Gabès, WAROQUIER, à Méhdia; SAVON FRÈRES, à Bizerte; PHILIPPE SANGUIN, à La Goulette, Kram et environs; GREIL, à Medjez-el-Bab; LOARTON, à Souk-el-Arba; GUIÉNOT, à Ghardimaou et LÉVY, à Kairouan.

Demandez Partout

**LE KINA BELLOT**

ABSINTHE ET AMER CONILH

BELLOT, Distillateur à Tunis

Dépôt général des eaux minérales de VICHY

des liqueurs fines de la maison Lavaine et Cie et du champagne Montebello.

**A. GAUVAIN**

Dépositaire de la Maison "Saint Frères"

TUNIS. — RUE D'ESPAGNE, 22

Toiles à voiles et galvanisées — Tentes et Tapis — Rideaux — Toiles et Sacs — Moquettes — Chemises — Gilets de chasse — Espadrilles — Sangles, Septain — Cordages et Ficelles.

**Crédit Foncier et Agricole d'Algérie**

Société anonyme — Capital 30 millions

SUCCESSALE DE TUNIS 8, rue Es-Sadikia, 8

Escompte, recouvrements, ordres de Bourse, avances sur titres encaissement de coupons, chèques et lettres de crédit.

Dépôts à vue et à échéance fixe :

A vue 2% — 6 mois 2 1/2% — 1 an 3%

**TRANSIT INTERNATIONAL**

P. Dana & Foubert

TUNIS. — 12, RUE ES-SADIKIA, 12. — TUNIS

Correspondant Spécial du Bureau Auxiliaire des Chemins de Fer de Marseille

GONDRAND FRÈRES, agents

Embarquements. — Débarquements. — Service des Bagages aux arrivées et départs des paquebots.

Un agent portant les insignes GONDRAND FRÈRES est en permanence à la salle des douanes.

Magasin de dépôt. — Opérations en douane. — Avances sur marchandises. — Camionnage pour la ville et la campagne. — Déménagements.

TARIFS MODÉRÉS ET AGRÉÉS PAR LES ADMINISTRATIONS LOCALES

(La maison délivre des billets circulaires sur tous les réseaux de chemins de fer.)

Un emballer de Paris est attaché à l'Agence

**CIE DE NAVIGATION MIXTE**

Cie TOUACHE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 6,730,500 FRANCS

Service postal Français

AGENCE DE TUNIS

Services réguliers à grande vitesse entre la France et la Tunisie

Transports des passagers, des marchandises et des dépêches

DÉPART tous les jeudis, à 5 h. soir de MARSEILLE pour TUNIS

— tous les mardis à 4 h. du soir de TUNIS pour MARSEILLE

— tous les dimanches à 4 h. du soir de TUNIS pour SOUSSE, MORNASTIR, MEHDIA, SFAK, GABES et DJERBA

Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, rue d'Allemagne

L'Agent, J. B. PÉDELUPÉ.

**Comptoir National d'Escompte de Paris**

SOCIÉTÉ ANONYME

au capital de 100.000.000 de francs

AGENCE DE TUNIS

Th. PROUST\*, directeur

Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe, avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouvertures de crédit, ordres de Bourse, dépôts de titres, souscriptions et opérations diverses sur titres, lettres de crédit pour voyages, etc., etc.

Dépôts à vue et à échéances fixes

A vue..... 2% A 3 ans..... 3 1/2%  
A 1 an..... 2 1/2% A 4 ans et au-delà..... 4%  
A 2 ans..... 3%

Location de coffres-forts

Des coffres-forts et compartiments de coffres-forts sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs, bijoux, titres de propriété, etc. Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre les risques de vol et d'incendie.

**Compagnie Générale Transatlantique**

SERVICES POSTAUX A GRANDE VITESSE

Ligne hebdomadaire Marseille-Tunis-Malte-Tunis-Marseille  
Départ de Marseille..... Vendredi à 4 heures soir  
Arrivée à Tunis..... Dimanche à 5 heures m.  
Départ de Tunis pour Malte..... Dimanche à 3 h. 30.  
Arrivée à Malte..... Lundi à 9 h. 30 matin.  
Départ de Malte pour Tunis..... Lundi à 5 h. soir.  
Arrivée à Tunis..... Mardi à 11 matin.  
Départ de Tunis pour Marseille..... Mercredi à 3 h. 30 soir.  
Arrivée à Marseille..... Jeudi à 5 h. matin  
Ligne hebdomadaire Marseille-Tunis-Sousse-Tunis-Marseille  
Départ de Marseille..... Lundi à 4 heures.  
Arrivée à Tunis..... Mercredi à 5 h. matin.  
Départ de Tunis pour Sousse..... Mercredi à 3 h. 30 soir.  
Arrivée à Sousse..... Jeudi à 3 h. 30.  
Départ de Sousse pour Tunis..... Jeudi à 5 h. soir.  
Arrivée à Tunis..... Vendredi à 5 h. matin.  
Départ de Tunis pour Marseille..... Samedi à 3 h. 30.  
Arrivée à Marseille..... Lundi à 5 h. matin.

Prix des Places :

1<sup>re</sup> classe, 100 fr. 2<sup>e</sup> cl. 70 fr., 3<sup>e</sup> cl. 30 fr. 4<sup>e</sup> cl. 15 fr. nourriture comprise

AVIS IMPORTANT

MM. les voyageurs sont instamment priés de retirer leurs billets de passage à Tunis.

L'enregistrement des bagages a lieu à Tunis-Port et cesse une heure avant celle fixée pour le départ.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence de la Compagnie Générale Transatlantique, 3, rue Es-Sadikia.